

VARIATION SYNCHRONIQUE DES TAUX D'EXACTITUDE

Analyse de la fréquence d'erreurs morphologiques dans trois styles oraux d'interlangage française*

Jean-Marc Dewaele

This paper examines the effect of formality in 3 different situations on the oral production of advanced French interlanguage. An analysis of the morphological and lexical systems of 39 Dutch-speaking students revealed that, contrary to predictions (Tarone, 1988, 1992), the more formal situation does not lead to higher accuracy rates. On the contrary, a small but significant decrease in global morphological accuracy rates was observed in the extracts produced in the more formal situation. This rather surprising pattern was explained using Levelt's (1989) monitor theory.

An ANOVA allowed for the identification of the sociobiographical factors that determine interindividual variation in accuracy rates.

1. Introduction

Les performances de locuteurs d'une interlangue sont variables. L'on distingue deux types de variation dans l'interlangue. Une première variation est causée par le processus d'apprentissage: l'interlangue d'un locuteur se développe et se rapproche de la langue cible. Cette première variation, dite „diachronique”, occupe la majorité des linguistes travaillant dans le domaine de la R. A. L. (Recherches sur l'Acquisition des Langues). L'interlangue d'un locuteur peut cependant également varier à un moment donné de son évolution. Un apprenant dispose en effet d'un ensemble de styles qu'il utilisera en fonction de la situation dans laquelle il se trouve (cf. Tarone, 1988). Cette variation, dite „synchronique” fait l'objet du présent article. Nous analyserons dans quelle mesure la formalité de la situation affecte les taux d'exactitude morphologique de l'interlangue orale de 39 locuteurs flamands.

2. Les taux d'exactitude

Le concept du taux d'exactitude se fonde sur la distinction „correct/incorrect”, toute nuance ou gradation exclues.

Le taux d'exactitude découle des décisions prises par le linguiste concernant la grammaticalité des formes considérées. Il doit juger si celles-ci correspondent ou non à la norme de sa langue maternelle. Gadet, 1989 constate que le terme "norme" est très polysémique. Elle distingue:

"la norme objective (telle qu'on peut l'observer) et la norme subjective (élaboration d'un système de valeurs)" (Gadet, 1989: 15).

La norme s'impose selon des critères sociaux et non selon des critères linguistiques:

Est considérée comme "faute", d'un point de vue normatif, tout ce qui ne se conforme pas à la norme (Gadet, 1989: 16).

Inutile de préciser que ce concept de norme, objectif et subjectif, peut en outre être interprété au sens large ou étroit. Dira-t-on que l'énoncé "je vais pas au ciné" est une infraction par omission à la règle de la négation en français? S'il est indéniable que la norme objective a été violée, il est moins certain que la norme subjective l'ait été. Il faudrait en effet savoir dans quel contexte l'énoncé a été produit. Si c'était dans une conversation informelle entre amis, l'omission du "ne" ne serait pas considérée comme une infraction. Comment par ailleurs savoir si le mode est respecté dans la phrase "il faut qu'il chante"? Que faire des exemples du type "une marche vite"? La proposition "si je pourrais le voir" viole-t-elle la règle du "si+imparfait" pour exprimer la condition? A cela s'ajoutent les "germanismes" du style "on peut marcher avec" dont on peut se demander s'il faut les considérer comme fautives. Cette dernière tournure se retrouve d'ailleurs dans le théâtre de Molière. Or toutes ces expressions existent en français "populaire" et se trouvent répertoriées dans la grammaire des fautes de Frei, 1929.

Les réflexions de B. Muller, 1985 sur les différents types de normes permettent d'élucider certains problèmes. L'auteur définit en premier lieu la norme relative ou situationnelle:

"dépendant de la situation et fonctionnant dans l'instant" (B. Muller, 1985: 271)

Cette norme relative se distingue de la norme absolue:

"dont l'opposition théorique provient du dualisme entre la situation de communication unique et concrète et les situations de communications dans l'abstrait" (id.).

B. Muller distingue en outre:

“par rapport au nombre de locuteurs, la norme individuelle et la norme sociale; (...) par rapport à la validité, la norme prescriptive (ou norme idéale) et la norme statistique ou la norme d'usage” (B. Muller, 1985: 271).

2.1 **Conditions méthodologiques dans l'analyse des taux d'exactitude**

Les linguistes spécialisés dans l'acquisition de la seconde langue ont quelque peu surestimé la valeur explicative et prédictive des taux d'exactitude dans les années 60 et 70. La mesure conserve toutefois une valeur certaine à condition d'être manipulée avec prudence et combinée avec d'autres indices linguistiques. Le professeur de langue se basera en grande partie sur des variantes des taux d'exactitude pour juger du discours de ses étudiants: il comptera les erreurs dans les dictées ou les exercices de grammaire, ainsi que le nombre de fautes dans le discours parlé. Tout cela influencera sans aucun doute la note finale de l'apprenant. La question posée par les linguistes, notamment quels facteurs influencent les taux d'exactitude, conserve donc la pertinence étant donné l'utilisation de ces mesures par tous les professeurs de langue.

Nous nous proposons d'analyser la variation dans les taux d'exactitude tout en respectant certains critères méthodologiques afin d'éviter des effets imprévus de variation.

Il faudra d'abord considérer l'ensemble du discours, c'est-à-dire toutes les occurrences des locuteurs dans différents styles.

On veillera ensuite à ce que le nombre des locuteurs et la longueur des échantillons de discours soient suffisamment importants pour permettre une analyse statistique.

Notre attitude a été relativement peu normative, en ce sens que les tournures “populaires” entendues en français n'ont pas été considérées comme des erreurs. Elles reflètent ce que B. Muller appelle la norme statistique ou la norme d'usage dans une situation donnée. Toute décision sur ce qui constituait une erreur ou non est prise ad hoc en tenant compte du contexte. Dans les exemples cités nous aurions considéré

comme "fautif" la violation de la règle du "si+imparfait" et l'utilisation de l'adverbe au lieu de l'adjectif. L'omission du "ne" devant le forclusif et les "germanismes" n'auraient pas été répertoriés. Bien qu'il y ait toujours une part d'arbitraire dans le jugement d'une faute, nous avons vieilli à demeurer conséquent dans l'identification des erreurs. Les erreurs morphologiques et lexicales ont été retenues, à l'exclusion des erreurs de syntaxe et d'ordre de mots.

3. Rassemblement des données

3.1 Les sujets

Trente-neuf locuteurs, treize jeunes filles et vingt-six jeunes gens, sélectionnés de façon aléatoire, ont participé à cette étude transversale. Ce sont des étudiants néerlandophones, âgés de 18 à 21 ans, suivant des cours de français à un niveau avancé à la Vrije Universiteit Brussel, ayant eu en moyenne 3 à 5 heures hebdomadaires de français pendant 6 à 8 ans. Les locuteurs remplirent un formulaire d'enquête sociobiographique et complétèrent le "Eysenck Personality Inventory" afin de déterminer leur degré d'extraversion (Eysenck, 1984).

3.2 Les interviews

Les sujets ont été interviewés par le chercheur locuteur natif dans trois situations linguistiques différentes.

Dans une première série d'échanges, deux groupes de 6 locuteurs prirent part à un débat concernant l'implantation future d'un établissement controversé à côté de leur université. Une moitié du groupe était chargée de défendre le projet, l'autre de le combattre. Le chercheur n'intervenait qu'en tant qu'animateur et laissait le débat évoluer à la guise des participants, tous amis, l'objectif étant d'enregistrer les échanges spontanés, en français, parmi les locuteurs. La situation était informelle dans la mesure où la présence de l'observateur était à peine ressentie. Le rythme des échanges était élevé, les hésitations et les pauses étaient rares. L'aspect communicatif allait de pair avec un désir de persuasion car il

s'agissait de convaincre l'adversaire. Le discours se distinguait par un grand nombre d'interjections et d'exclamations.

Dans la même période nous organisâmes une série d'interviews dont l'objectif était d'enregistrer les locuteurs dans leur style – relativement – vernaculaire. Le chercheur expliquait au départ qu'il s'agirait d'une conversation amicale mettant l'accent sur le contenu plutôt que sur la forme. Afin de renforcer le caractère informel de la discussion le chercheur faisait appel à tous les moyens non-verbaux pouvant contribuer à créer une ambiance décontractée. Il ne corrigerait pas d'éventuelles erreurs et ne fournirait la traduction de mots néerlandais qu'après demande explicite afin de ne rompre ni la spontanéité ni la cohésion du discours. Il n'y aurait aucune limite de temps. Les rires fréquents et quelques répliques en néerlandais témoignaient d'une ambiance informelle. L'on peut donc présumer avoir enregistré le discours le plus spontané possible et le moins influencé par la présence de l'observateur. L'interview était semi-guidée, c'est-à-dire qu'à chaque groupe furent posées des questions similaires sur les études, les loisirs, les idéaux, les convictions politiques et religieuses etc. Le fait de parler de choses personnelles est selon Trévisé & Porquier, 1985 d'ailleurs la meilleure technique pour vaincre le "Paradoxe de l'Observateur". Ces interviews durèrent d'une demi-heure à une heure et 27 locuteurs y participèrent.

La troisième série d'interviews eut lieu deux semaines après la première série. Leur but était d'enregistrer un style narratif plus soutenu. Les étudiants avaient été priés de préparer, pour "l'examen oral", une série d'articles de presse concernant des sujets d'actualité. Comme pour les premières interviews il fallait donc communiquer des faits, des situations, des idées, mais la présence du crayon du chercheur et le papier sur lequel les erreurs étaient notées, contribuaient à donner un aspect formel aux entretiens. L'intervention du chercheur se bornait à de brèves questions dans le but de provoquer un discours cohérent. Les rires et les répliques en néerlandais étaient absents dans ces interviews. Nous supposons donc avoir enregistré un discours narratif plus soutenu, sans pour autant perdre de vue l'aspect communicatif de l'interview. Dans cette troisième série se retrouvent 21 locuteurs ayant participé aux interviews et 6 ayant participé aux débats.

Les interviews furent immédiatement transcrites en français orthographique comme le conseillent Blanche-Benveniste & Jeanjean, 1986. Après la transcription un code fut attribué à chaque mot indiquant sa nature grammaticale. Un code supplémentaire fut attribué aux mots

déviants. Le logiciel permet alors de traiter l'ensemble de mots et de codes. Le corpus compte 58.000 mots.

4. Les types d'erreurs

Les erreurs morphologiques et lexicales se divisent en neuf sous-classes.

Au niveau morphologique nous distinguons cinq sous-types d'erreurs: ceux d'accord en nombre et en genre, de la non-concordance des temps et de l'aspect, de mode et de personne. Au niveau lexical nous distinguons quatre sous-types: les mots superflus dans le contexte, les mots non-français, les mots impropres dans le contexte et l'absence de mot obligatoire dans le contexte. L'usage des formes d'interlangue est donc confronté à la norme des locuteurs natifs français.

3141 erreurs ont été répertoriées dans le discours de 27 locuteurs dans le style oral informel et formel. Ci-dessous quelques exemples d'erreurs avec le nom du locuteur, le style et le numéro de l'énoncé précédant chaque exemple.

a) Erreur de nombre

Danny (interview): 1882. Ah, j'ai toujours eu envie d'aller dans **les** politiques.

Stefaan (interview): 4. J'aime **le** mathématique mais ce n'est pas le même branche de Peter que j'ai fait.

Vicky (interview): 95. Presque tous tous **mon amis** ce sont des garçons qui aiment sortir et qui aiment oui, les les les chaque semaine changer de fille et tout ça.

b) Erreur de genre

Frank (interview): 2867. Euh c'est pour **un** organisation bah, euh inofficille (sic).

Martine (interview): 4420. Et après euh j'étais réussie avec distinction ils étaient **jalouses**.

Dans son étude sur le problème du genre dans le français de Bruxelles, Baetens Beardsmore, 1971, remarque que le degré d'acculturation du locuteur et la mesure dans laquelle il parvient à éviter des interférences dans ses deux systèmes linguistiques déterminent sa manipulation du système du genre en français:

“Some bilingual speakers may show indifference as to what gender they opt for, others will show variations due to an incomplete assimilation of lexical items (gender being learnt together with the noun) (Dauzat, 1937) and still others will show variations because of more subtle factors like a systematisation based on criteria holding good for one or the other or both of the languages in contact” (Baetens Beardsmore, 1971: 142).

Baetens Beardsmore, 1971 suggère que certains locuteurs choisissent le genre masculin pour des mots à aspect non-français comme “rammeling” (Baetens Beardsmore, 1971: 157). Nous avons repéré dans notre corpus un grand nombre d'erreurs de genre se rapportant au sigle de l'université “VUB” (Vrije Universiteit Brussel). Les locuteurs parlent “du VUB” négligeant le genre féminin du mot “université”.

Nico (interviews): 3543. Aussi ici **au VUB**.

Karin (interviews): 4. J'étudie euh, les sciences économiques euh **à le euh au VUB**.

c) **Erreur de temps/aspect**

De Both-Diez, 1985, signale que:

“l'emploi et la distribution des temps du passé dans un texte constituant, pour les non-francophones, une difficulté majeure” (De Both-Dieze 1985: 5)

La raison est que, contrairement au néerlandais qui ne possède qu'un prétérit, le français possède deux temps simples du passé dont l'aspect grammatical diffère, l'imparfait, d'aspect sécant, et le passé simple, d'aspect global (cf. Wilmet, 1988). L'aspect grammatical décrit, suivant Wilmet, “la connexion du repère aux procès énoncés” (Wilmet, 1988: 8). L'auteur constate que l'aspect sécant:

“scinde le procès; de là *imparfait* = “inachevé”, “cursif” (Wilmet, 1988: 8)

tandis qu’une forme verbale à l’aspect global présente:

“[un] procès indivis ou compact” (ibid.).

Le nombre de verbes au passé simple est cependant négligeable dans notre corpus. Les locuteurs recourent plutôt au passé composé qu’au passé simple. Or là encore apparaissent des difficultés, le prétérit du néerlandais ne correspondant pas nécessairement au passé composé français.

Nous avons donc distingué les erreurs de temps et les erreurs d’aspect. Remarquons que la catégorie des erreurs de temps est beaucoup plus importante que celle des erreurs d’aspect: dans le sous-ensemble “interviews” nous avons noté 210 erreurs de temps, ce qui représente 34,4% du total d’erreurs impliquant des formes verbales, tandis que nous n’avons compté que 26 erreurs d’aspect ou 4,2% du total des erreurs verbales. La même proportion a été découverte pour le sous-ensemble “examens”, avec 90 erreurs de temps (28,3% du total des erreurs verbales) contre 12 erreurs d’aspect (3,7% du total).

Dans l’exemple suivant la locutrice, qui parle de son enfance (“avant”), utilise un présent au lieu d’un imparfait, ce qui est l’erreur verbale la plus fréquente dans notre corpus:

Ann (interview) 80. Oui je, mais avant je ne **sais** pas bien que c’est un monde euh décadent.

Dans un autre cas le locuteur confond l’imparfait et le passé composé. La notion “d’erreur” est discutable dans ce type de constructions car malgré l’impression du mauvais fonctionnement de l’énoncé dans le contexte, il n’y a pas à proprement parler de “faute”.

Johan (interview) 1049. Euh, le dimanche passé je **nageais** dans la mer du Nord.

Dans son étude sur le développement du système verbal dans l’interlangue française de trois apprenants suédois Khilstedt, 1993 a constaté une surgénéralisation de l’emploi de l’imparfait dans des narrations. Ce phénomène est absent dans notre corpus.

d) **Erreur de mode**

Les erreurs de mode identifiables constituent 8,5% des erreurs verbales dans le sous-ensemble "interviews" et 9,1% dans le sous-ensemble "examens".

Carl (interview): 1861. Tu veux que je **fais** des fautes hein!

Filip (interview): 151. Et ça **s'améliorer** maintenant beaucoup.

e) **Erreur de personne**

Les erreurs de personne constituent 11% des erreurs verbales dans le sous-ensemble "interviews" et 10% dans le sous-ensemble "examens".

Jan H. (débat): 38. C'est nous qui vous euh **protège** hein!

Jan V. (interview) 4297. Je ne peux pas m'imaginer que je **passera** toute ma vie avec une femme, ou la femme avec moi.

Karin (interview): 18. Oui, comparer, mais je vois euh allez certains certains hommes qui **fait** une autre étude.

f) **Mots superflus**

Richard (interview): 2820. Alors je cherche des situations des choses sur lesquelles on peut **se** discuter pour euh.

Serge (examen): 7. Et il y **en** a déjà beaucoup de victimes dans la région.

g) **Mots inexistants**

Dirk (interview): 2322. Mais c'est un peu partout et puis on **ardit** quand même dans Solvay.

Le verbe “ardir” n’existe pas en français, mais le locuteur nous a dit par la suite qu’il pensait que c’était l’équivalent de “harden” (durcir) en néerlandais. C’est donc, sans doute, une erreur d’interférence.

Yves (interview) 23. Et maintenant nous cherchons, nous cherche, cherchons euh un **chasseur**.

Yves (interview) 114. Des phi-**philosopheurs** et comment les gens pensent des beaucoup de dingen.

h) **Erreur sémantique**

Bettina (examen): 41. Quand on devient veuve, il y a un exemple ici, que la femme **s’immobile** dans le bûcher de son mari.

Joke (examen): 30. C’est une article d’une réunion des ministres **financières** et,.

i) **Absence d’un mot obligatoire dans le contexte**

Anton (interview): 852. Oui euh \emptyset Italie et en Europe.

Jan V. (interview): 4335. Des filles qui euh, ressemblent \emptyset mon ours Teddy quoi.

Siegrid (débat): 102. \emptyset Clientèle ça vient toujours!

Paul (examen): 15. C’est une prostituée \emptyset Bruxelles Nord et c’est plutôt un article sur ce qu’ils, ce que les client veulent.

4.1. **Variation interstylistique**

Nous présenterons en premier lieu la proportion des différents sous-types d’erreurs dans les trois sous-ensembles de notre corpus.¹

Dans un deuxième temps nous analyserons les taux d’exactitude pour chaque classe grammaticale dans les trois sous-ensembles.

Types d'erreurs	Débat	Interview	Examen
	N=233	N=1657	N=1251)
1) Erreur de nombre	1.4 %	3.8 %	5.5 %
2) Erreur de genre	19.9 %	15.0 %	19.1 %
3) Erreur de temps/aspect	14.4 %	8.6 %	8.7 %
4) Erreur de mode	2.1 %	2.3 %	1.9 %
5) Erreur de personne	5.5 %	3.5 %	2.9 %
6) Mots superflus	10.8 %	9.9 %	9.9 %
7) Mots inexistantes	2.7 %	8.2 %	9.3 %
8) Erreur sémantique	32.9 %	32.0 %	30.2 %
9) Absence de mot obligatoire	9.8 %	16.7 %	12.5 %

Tableau 1: La moyenne pour chaque type d'erreur dans les trois styles oraux

Nous constatons que les erreurs sémantiques sont les plus nombreuses, suivies des erreurs de genre, de temps/aspect et de mots superflus. L'on remarque en premier lieu que la variation reste inférieure à 5% dans les différents types d'erreurs.

Le sous-type d'erreurs le plus important se situe cependant au niveau lexical: il s'agit des erreurs sémantiques où le locuteur choisit un mot grammaticalement correct, mais impropre au contexte.

Ensuite viennent les erreurs d'accord de genre, l'omission de mots obligatoires et finalement le non-respect de la concordance des temps et de l'aspect.

Sept types d'erreurs semblent varier de façon systématique d'un style à l'autre. La proportion des erreurs de personne, des erreurs sémantiques et des mots superflus diminue à mesure que l'on progresse sur l'axe de la formalité. La proportion des erreurs de nombre et des formes inexistantes dans la langue cible s'accroît toutefois à mesure qu'on avance sur cet axe. Les autres types d'erreur ne permettent pas de classement.

La proportion d'erreurs purement morphologiques est la plus élevée dans le débat (43,3%), ensuite dans l'examen (38,1%) et finalement dans l'interview (33,2%). Ces résultats confirment la constatation de Laufer, 1986 que les erreurs lexicales sont plus fréquentes que les autres types d'erreurs.

4.2 Variation interindividuelle

Comme la variation interstylistique était plutôt réduite, nous nous sommes penchés sur les types d'erreurs individuelles à travers les trois styles. Une analyse de variance a été effectuée afin d'isoler les variables extralinguistiques responsables de la variation dans la proportion des divers types d'erreurs.

4.2.1 Erreurs sémantiques

Plusieurs facteurs cependant interfèrent dans la proportion des erreurs sémantiques. Une analyse de variance (ANOVA) a révélé que les 19 locuteurs commettent nettement moins de fautes sémantiques que les 8 locutrices lors de l'examen: bien que l'on constate 37,1% de l'ensemble des erreurs chez les hommes, et 24,7% chez les femmes. Cette différence est hautement significative: (d.l.² =1, c.m.³ effet=534.9, d.l. erreur=25, c.m. erreur=77.8, $F=6.8$, $p=.014$). Les sujets dont les parents parlent couramment français en particulier le père, feront relativement plus d'erreurs sémantiques: 36.2% de l'ensemble des erreurs pour les locuteurs dont le père parle couramment le français, contre 26.4% pour ceux dont le père ignore le français.

Cette différence est hautement significative dans le style formel: (d.l. effet=3, c.m. effet=251.1, d.l. erreur=23, c.m. erreur=75.1, $F=3.3$, $p=.036$). Le niveau d'éducation des parents semble également influencer sur la proportion d'erreurs sémantiques dans le discours de leur enfant: les enfants de parents ayant suivi l'enseignement supérieur présentent une faible tendance à faire moins d'erreurs sémantiques dans le style formel (d.l. effet=3, c.m. effet=135.1, d.l. erreur=23, c.m. erreur=90.2, $F=1.6$, $p=.220$).

Une corrélation négative est apparue entre la proportion des erreurs sémantiques dans le style formel et le degré d'extraversion des locuteurs. Les introvertis commettent nettement moins d'erreurs sémantiques ($N=26$, $\rho=.36$, $t(24)=1.9$, $p=.06$).

4.2.2 Mots inexistants

Deux variables sociobiographiques affectent la fréquence des mots inexistants dans le style formel. Les locuteurs déclarant régulièrement parler et lire le français commettent significativement moins de fautes de ce genre (d.l. effet=4, c.m. effet=94.0, d.l. erreur=22, c.m. erreur=21.8, $F=4.3$, $p=.010$) et (d.l. effet=3, c.m. effet=100.4, d.l. erreur=23, c.m. erreur=24.1, $F=4.1$, $p=.011$) respectivement.

4.2.3 Absence de mots obligatoires

La proportion d'absence de mots obligatoires paraît être influencée par trois facteurs sociobiographiques. Le premier facteur est la langue utilisée à la maison: les locuteurs parlant en dialecte en famille font presque deux fois plus d'erreurs d'oubli dans le style formel que les locuteurs parlant en néerlandais (d.l. effet=1, c.m. effet=389.0, d.l. erreur=25, c.m. erreur=49.6, $F=7.8$, $p=.009$). Un deuxième facteur est la fréquence de lecture de textes français: ceux qui n'en lisent jamais en dehors du cours commettent deux fois plus d'erreurs d'oubli dans le style formel; statistiquement cette différence est hautement significative (d.l. effet=1, c.m. effet=214.0, d.l. erreur=23, c.m. erreur=42.9, $F=4.9$, $p=.008$). Le type de motivation constitue le troisième facteur: les locuteurs dont la motivation est de type intégrative commettent significativement moins d'erreurs d'omission dans le style formel (d.l. effet=1, c.m. effet=290.6, d.l. erreur=25, c.m. erreur=53.5, $F=5.4$, $p=.028$).

4.2.4 Erreurs de nombre

Les locuteurs dont les parents ont atteint un niveau d'éducation supérieur ont tendance à faire moins d'erreurs de nombre dans le style formel (d.l. effet=3, c.m. effet=59.6, d.l. erreur=23, c.m. erreur=29.3, $F=2.0$, $p=137$); cette tendance est significative dans le style informel: (d.l. effet=3, c.m. effet=43.4, d.l. erreur=23, c.m. erreur=12.6, $F=3.4$, $p=.033$). La fréquence avec laquelle les locuteurs déclarent parler français affecte la fréquence des erreurs de nombre dans le style formel (d.l. effet=4, c.m. effet=69.2, d.l. erreur=22, c.m. erreur=26.2, $F=2.6$, $p=.060$).

Le type de motivation joue également un rôle dans la fréquence de ce type d'erreurs dans le style informel: les locuteurs dont la motivation est

de type intégrative commettent moins d'erreurs de nombre (d.l. effet=1, c.m. effet=37.9, d.l. erreur=23, c.m. erreur=11.5, $F=3.2$, $p=.082$).

4.2.5 Erreurs de genre

Le type de motivation est la seule variable sociobiographique à affecter la fréquence d'erreurs de genre dans le style formel (d.l. effet=1, c.m. effet=492.5, d.l. erreur=25, c.m. erreur=117.7, $F=4.1$, $p=.051$). Nous avons constaté dans une étude séparée (Dewaele, 1994) qu'une proportion élevée d'erreurs de genre dans des textes interprétés est significativement liée à un jugement défavorable de la part de locuteurs natifs.

4.2.6 Erreurs de temps et d'aspect

La proportion d'erreurs de temps et d'aspect dans le discours formel des locuteurs semble dépendre en premier lieu de la langue utilisée en famille (d.l. effet=1, c.m. effet=110.0, d.l. erreur=25, c.m. erreur=256.0, $F=4.30$, $p=.048$). Ce n'est qu'en deuxième lieu qu'apparaît l'importance de la fréquence avec laquelle les locuteurs déclarent regarder la télévision francophone (d.l. effet=4, c.m. effet=113.6, d.l. erreur=22, c.m. erreur=60.9, $F=1.8$, $p=.152$).

Les locuteurs habitant Bruxelles ou ses environs ont également tendance à faire moins d'erreurs de temps/aspect (d.l. effet=1, c.m. effet=48.7.0, d.l. erreur=25, c.m. erreur=60.9, $F=1.8$, $p=.199$).

Les observations concernant la variation interindividuelle dans la proportion des types d'erreurs ne permettent pas de dégager une image globale très nette de ce type de variation synchronique. Aucune variable sociobiographique ne semble déterminer la proportion de plus de trois types d'erreurs. Les proportions des types d'erreurs dans l'interlangue orale de nos sujets sont affectées par un nombre assez important de variables indépendantes de nature psychologique, sociale et biographique. Nous voyons deux raisons pour expliquer le flou dans la variation des proportions des types d'erreurs. La première concerne la façon de calculer la fréquence des types d'erreurs. En considérant les proportions des types d'erreurs plutôt que les valeurs absolues, nous avons éliminé l'effet perturbateur de la longueur différente des échantillons mais nous ne pouvions empêcher des fluctuations importantes dans les valeurs relatives chez les locuteurs ayant commis très peu

d'erreurs. Le locuteur qui n'aurait commis qu'une seule faute sur 100 mots aura inévitablement une proportion de 100% pour un seul type d'erreur. Ce score "déviant" provoquera un écart type important autour de la proportion moyenne de ce type d'erreur et risque d'en affecter la validité.

Deuxièmement, l'on pourrait remettre en question la taxinomie que nous avons utilisée. L'opposition erreurs morphologiques-erreurs lexicales, ainsi que les différentes sous-classes ne recouvre peut-être aucune réalité psycholinguistique. Une taxinomie d'erreurs repose nécessairement sur un regroupement de "produits", c'est-à-dire de symptômes, étant donné que, dans notre cas en particulier (cf. supra), il est extrêmement difficile de postuler les causes des erreurs spécifiques.

Les valeurs que nous avons obtenues pour les types d'erreurs doivent par conséquent être maniées avec une extrême circonspection.

5. Les taux d'exactitude des différentes classes grammaticales

Les taux d'exactitude des classes grammaticales échappent aux critiques formulées ci-dessus à l'égard des proportions de types d'erreurs. Les taux d'exactitude ont été calculés en se basant sur l'ensemble des occurrences de mots ce qui garantit une certaine stabilité dans les valeurs. La taxinomie est également plus simple puisqu'une occurrence peut être ou correcte ou incorrecte. Un taux d'exactitude est également un "produit" mais nous supposons qu'il reflète la connaissance qu'a le locuteur de la grammaire de la langue cible. Le fait que nous ignorons la cause d'une erreur ne nous empêche guère d'utiliser la fréquence des erreurs comme variable dépendante.

Les taux d'exactitude ont été calculés à travers la formule suivante:

$$\frac{(\text{Nombre total de mots} - (\text{mots incorrects} + \text{mots absents} + \text{mots superflus})) \times 100}{\text{Nombre total de mots}}$$

Nombre total de mots

Catégories grammaticales	Débat	Interviews	Examen	Corpus oral
Substantifs	97.8 %	95.8 %	96.0 %	96.5 %
Articles	93.6 %	84.5 %	85.2 %	87.8 %
Adjectifs	91.3 %	90.8 %	88.3 %	90.1 %
Pronoms	96.4 %	96.2 %	94.8 %	95.8 %
Verbes	90.5 %	89.6 %	88.3 %	89.5 %
Adverbes	98.8 %	96.8 %	96.7 %	97.4 %
Prépositions	94.7 %	85.6 %	87.4 %	89.2 %
Conjonctions	95.3 %	97.2 %	98.3 %	96.9 %

Tableau 2: Taux d'exactitude moyens de chaque catégorie grammaticale dans les trois styles ainsi que la moyenne pour l'ensemble du corpus oral

Nous constatons que si on calcule la moyenne des taux d'exactitude de chaque classe grammaticale pour l'ensemble du corpus, deux groupes fort homogènes de catégories grammaticales émergent. Un premier groupe est celui qui rassemble les articles, les prépositions, les verbes et les adjectifs. Les taux d'exactitude moyens de ce groupe varient entre 87.8% et 90.1%. Dans le deuxième groupe se retrouvent les pronoms, les substantifs, les conjonctions et finalement les adverbes. Les taux d'exactitude moyens de ce groupe se situent à un niveau nettement supérieur, entre 95.8% et 97,4%.

Il convient de remarquer ici que le type d'erreurs intervenant dans le calcul du degré d'exactitude des articles pose quelques problèmes. Les erreurs de genre au niveau de l'article ont été comptabilisées dans cette catégories alors qu'on pourrait arguer, comme l'a fait D. Véronique (communication personnelle) qu'il s'agit moins d'une erreur contre le système de l'article que d'une erreur au niveau du substantif.

Suivant le modèle le Levelt, 1989: 12 et la version bilingue du modèle élaboré par de Bot, 1992, le vocable qui est activé dans le lexique lors de la production du discours contient toute l'information sémantique, syntaxique, morphologique et phonologique nécessaire pour son incorporation dans un énoncé. Un locuteur qui dit "un maison" peut ne pas avoir accédé à l'information sur le genre du substantif ou alors dispose d'une information incorrecte sur le genre du mot. La même remarque

vaut, dans une moindre mesure, pour l'ensemble de la classe des déterminants. Il semble clair dans l'exemple suivant que le locuteur ignore le genre du substantif "bête" puisqu'il l'utilise systématiquement au masculin:

Filip 189. "Et là ici c'est un film américain, il y a le moral, il y a **un bon** bête spatial et **un mauvais** bête spatial".

Il existe cependant des contre-exemples qui suggèrent que l'erreur de genre d'un déterminant n'est pas toujours due à l'ignorance du genre du mot auquel il se rapporte. Dans l'erreur de genre chez Martine, citée plus haut, il apparaît clairement que l'adjectif ne se trouve pas au féminin parce que le féminin du pronom "ils" auquel il se rapporte serait inconnu de la locutrice. Elle parle de ses amis, masculins et féminins, et elle déclare:

4420. "Et après euh j'étais réussie avec distinction *ils* étaient **jalouses**".

Elle semble cependant consciente qu'un groupe constitué d'hommes et de femmes prend le masculin pluriel puisqu'elle déclare un peu plus tôt, à propos du même groupe de personnes:

4391. "Non, *ils* sont toujours **prêts** avec leurs petites excuses!"

La locutrice connaît donc la règle et ne commet qu'une seule fois l'erreur "ils+adjectif au féminin" lors de l'interview.

Une autre contre-exemple est fourni par Filip qui prouve par l'emploi correct du pronom "le" se référant au mot "examens" qu'il connaît le genre de ce mot, ce qu'il ne l'empêche pas de commettre une erreur d'accord de genre dans l'adjectif (suivant l'article accordé correctement):

14: "C'est pas tellement difficile mais on a, on avait trois *examens* en suite de Frantzen et c'était **le dernière** de ces trois et après le troisième jour j'étais un peu fatigué.

La variation des morphèmes du genre semble être une illustration de ce que Ellis, 1986 qualifie de formes en "variation libre" ("free variation"). Elles s'expliqueraient par une indifférence du locuteur ou par une assimilation incomplète du lexème (cf. Baetens Beardsmore, 1971b: 142).

Ces quelques exemples démontrent combien il est difficile de localiser avec certitude la cause d'une erreur.

Le graphique ci-dessous permet de visualiser les taux d'exactitude des classes grammaticales pour l'ensemble du corpus oral:

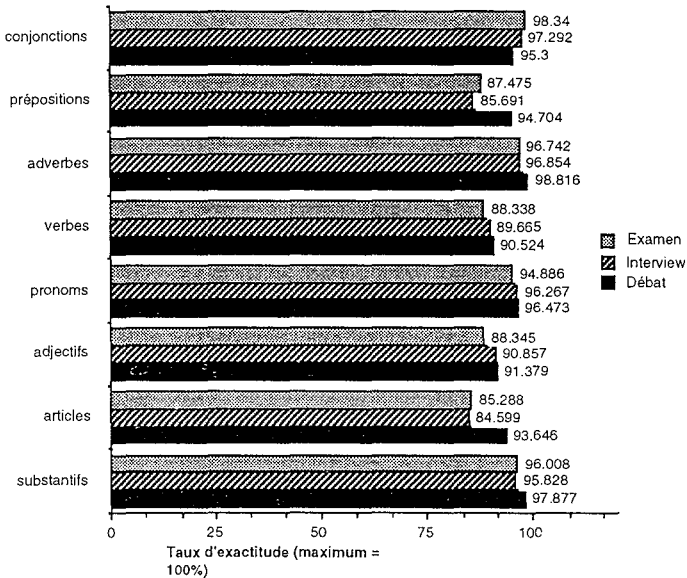


Figure 1: Taux d'exactitude moyens des classes grammaticales dans les 3 sous-ensembles du corpus oral

Nous remarquons donc que la variation dans les taux d'exactitude des articles et des préposition est identique: les taux d'exactitude sont les plus élevés dans le style "débat", les plus bas dans l'interview tout en occupant une position intermédiaire dans le style formel. Les verbes, les pronoms, les adjectifs et les adverbes présentent également des taux d'exactitude élevés dans le sous-ensemble "débat", un peu plus bas dans le sous-ensemble "interview" et encore inférieurs dans les sous-ensemble "examen". Les conjonctions par contre présentent l'image inverse: c'est en effet la seule classe grammaticale dont les taux d'exactitude sont au plus bas dans le sous-ensemble "débat", montent un peu dans le sous-ensemble "interview" et se trouvent au plus haut dans le sous-ensemble "examen".

Les taux d'exactitude moyens pour l'ensemble sont visualisés ci-dessous:

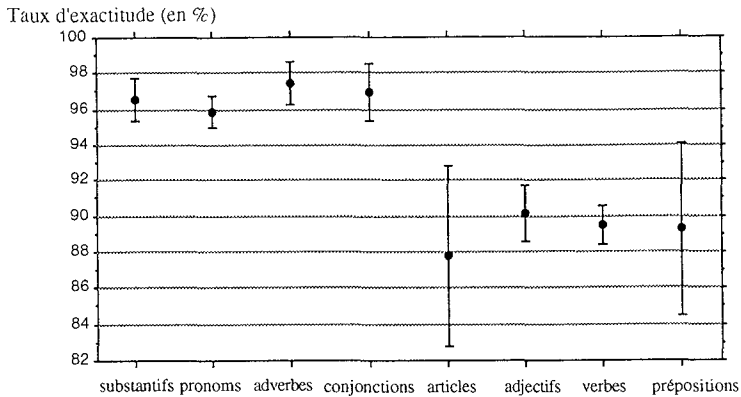


Figure 2: Taux d'exactitude moyens et écart type pour les classes grammaticales dans les 3 sous-ensembles du corpus oral

Ces résultats ne sont pas surprenants dans la mesure où ils reflètent ce que Larsen-Freeman, 1983 a noté pour l'anglais oral, c'est-à-dire des taux d'exactitude moins élevés pour les articles, les verbes et les prépositions. Il n'est guère étonnant de ne pas retrouver les adjectifs dans la liste de Larsen-Freeman puisque les adjectifs français, contrairement aux anglais, varient en genre et en nombre. Les substantifs par contre présentent moins de problèmes en français oral parce que la variation en nombre est généralement inaudible, contrairement à l'anglais.

6. Les variables indépendantes déterminant la variation

Une analyse de variance (one-way ANOVA) a permis de dresser une liste des caractéristiques des locuteurs obtenant des taux d'exactitude nettement ($p=.05$) plus élevés dans les différents styles. Les résultats ne sont guère surprenants: dans notre corpus le locuteur commettant peu d'erreurs tend à être une locutrice, à habiter dans une région bilingue ou

à avoir des parents parlant couramment français. Ce locuteur (ou cette locutrice) aura choisi à l'école le français comme langue seconde, lit régulièrement des textes français et regarde souvent la télévision francophone. Il/elle parle régulièrement français en dehors du cours de langue et lorsqu'on lui demande d'indiquer la langue qui "sonne" le mieux dans l'éventail du néerlandais, de l'anglais, de l'allemand et du français, il/elle exprime une préférence pour le français.

Dans l'analyse de la variation interstylistique en taux d'exactitude, il est apparu que les locuteurs parlant dialecte à la maison obtenaient un taux d'exactitude inférieur à l'examen (en moyenne -0.796%) tandis que les locuteurs parlant un néerlandais standard en famille marquaient au contraire des scores plus élevés (+1.295%). Statistiquement la différence entre les deux groupes frôle le seuil significatif: $F=4.0$, $p=.058$. Il s'avère donc que seuls les locuteurs parlant le néerlandais standard en famille se conforment à la prédiction des différents modèles de "moniteurs", notamment qu'ils commettent moins de fautes dans un contexte plus formel. Faut-il en déduire qu'un locuteur qui parle une variante dialectale de sa langue natale se sent moins à l'aise dans une situation formelle, ce qui se traduirait par un nombre plus élevé d'erreurs? Ce locuteur se sent-il plus incertain dans un contexte formel parce qu'il craint que son discours soit jugé inadéquat par ses interlocuteurs? On pourrait finalement se demander si ce locuteur éprouve la même crainte psycho-sociale de situations formelles dans sa langue seconde. Pour répondre à ces questions il faudrait d'abord analyser la variation stylistique dans la langue maternelle, ce qui dépasserait le cadre de notre étude. Un autre élément pourrait expliquer le clivage entre les deux groupes. Nous avons constaté en effet que la majorité de nos locuteurs habitant Bruxelles ou ses environs immédiats parlent le néerlandais avec leurs parents. Ces locuteurs vivent dans un environnement francophone. Le clivage en taux d'exactitude dans le style formel s'expliquerait alors par la plus grande expérience en langue seconde des locuteurs bruxellois qui parlent moins souvent dialecte chez eux. Toutefois cet élément ne suffit pas pour expliquer la variation constatée.

A l'aide d'une analyse de variance (ANOVA) nous avons vérifié si la différence en taux d'exactitude des trois styles oraux est significative statistiquement.

Les taux moyens étaient nos variables dépendantes tandis que la situation dans laquelle la production du discours avait eu lieu constituait la variables indépendante. La différence est apparue comme hautement

significative (d.l.=2, c.m. effet=49.1; d.l. erreur=63; c.m. erreur=10.0; $F=4.8$; $p=.010$) ce qui implique que le degré de formalité de la situation exerce une influence déterminante sur les taux d'exactitude morpho-lexicale chez les locuteurs. Le résultat de l'analyse de variance est visualisé ci-dessous:

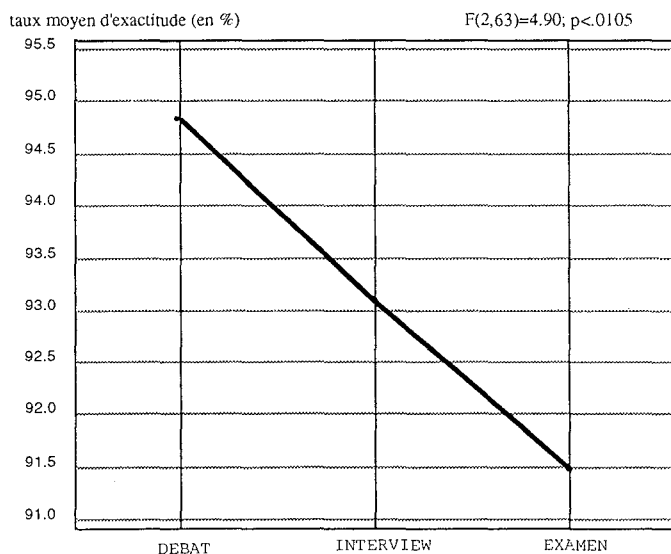


Figure 3: Effet de la variable "situation" sur la variable dépendante "taux moyen d'exactitude" (ANOVA)

7. Le relation entre taux d'exactitude et formalité/ explicité du discours

Une relation intéressante est apparue entre les taux d'exactitude d'un locuteur dans un style et la proportion des classes grammaticales dans son discours.

Nous avons démontré dans des études antérieures que chaque discours peut être situé sur le continuum stylistique entre les pôles "formel/explicite" et "informel/implicite", grâce à l'analyse de la constitution du lexique au niveau des occurrences et à l'analyse factorielle de ces données (cf. Dewaele, à paraître a, b, c). Le discours implicite est

plus riche en verbes, adverbes, pronoms tandis que le discours explicite se distingue par une proportion plus importante de substantifs, de déterminants et de prépositions. Nous avons démontré qu'un discours implicite est plus déictique: il est davantage ancré dans le contexte spatio-temporel du locuteur (cf. Levelt, 1989). Le discours explicite, par contre, est relativement indépendant du contexte spatio-temporel.

Nous avons réparti nos locuteurs en deux groupes à partir de leur taux moyens d'exactitude morpholexicale. Nous avons donc d'une part les locuteurs faisant davantage de fautes, d'autre part ceux qui en faisaient moins. Une table „t” de Student permet alors de voir s'il existe une différence significative dans la composition du discours de ces deux groupes.

Un clivage très net apparaît en effet dans le style “interviews”. Les locuteurs commettant un plus grand nombre d'erreurs sont également ceux qui utilisent nettement plus de substantifs, d'articles, d'adjectifs, de prépositions. C'est-à-dire que ces apprenants utilisent un style relativement plus explicite, moins ancré dans le contexte spatio-temporel. Les locuteurs commettant moins d'erreurs paraissent utiliser systématiquement plus de verbes, d'adverbes et de pronoms. Ces locuteurs produisent donc un discours plus implicite, davantage ancré dans le contexte spatio-temporel. Les chiffres exacts sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Catégorie grammaticale	Moyenne du groupe fort (N=11)	Moyenne du groupe faible(N=16)	valeur de “t” (d.l.=25)	valeur de “p”
substantifs	11.5%	14.9%	-5.1	.000
articles	8.9%	11.1%	-3.4	.002
adjectifs	6.3%	8.2%	-2.7	.010
pronoms	19.6%	17.0%	2.9	.007
verbes	20.2%	17.4%	4.1	.000
adverbes	20.6%	14.9%	4.7	.000
prépositions	5.6%	7.3%	-3.0	.005
conjonctions	6.9%	8.7%	-3.0	.005

Tableau 3: Table “t” de Student analysant les différences en proportions des catégories grammaticales de locuteurs au taux d'exactitude morpholexicale au-dessus et en deçà de la moyenne dans le style informel

A l'exception des verbes, le même clivage réapparaît dans le style formel. Le seuil de probabilité n'est cependant atteint que pour les pro-noms et les adverbes. Les résultats sont présentés dans le tableau 4.

Catégorie grammaticale	Moyenne du groupe fort (N=12)	Moyenne du groupe faible (N=15)	valeur de "t" (dl=25)	valeur de "p"
substantifs	17.8%	19.8%	-1.8	.079
articles	13.4%	14.7%	-1.1	.250
adjectifs	7.4%	8.4%	-1.2	.226
pronoms	16.1%	12.9%	2.4	.023
verbes	16.2%	18.0%	-1.5	.124
adverbes	11.1%	8.3%	2.9	.006
prépositions	8.8%	9.5%	-.09	.369
conjonctions	8.8%	8.0%	1.3	.195

Tableau 4: Table "t" de Student analysant les différences en proportions des catégories grammaticales de locuteurs au taux d'exactitude morpholexicale au-dessus et en deçà de la moyenne dans le style formel

Une analyse de corrélation entre les scores moyens d'exactitude des locuteurs et leur note dans le facteur implicite a permis de confirmer et d'approfondir les relations qui existent entre le choix stylistique et l'exactitude morpholexicale.

Cette relation est apparue comme la plus solide dans les styles "interview" et "débat" (N=27, $r=.62$, $p=.00$), c'est-à-dire que les locuteurs utilisant un style plus implicite commettaient nettement moins d'erreurs. La même relation, quoiqu'un peu moins manifeste, existe dans le style formel (N=27, $r=.39$, $p=.03$).

8. Discussion

Il s'avère que globalement la variation du taux d'exactitude dans les trois styles est plutôt restreinte (moins de 3%), quoique statistiquement significative ($p=.01$).

Il est apparu que les locuteurs font le plus de fautes dans les situations plus formelles. Cette observation est d'ailleurs corroborée par les données à l'intérieur de chaque style où les locuteurs commettant le plus d'erreurs sont souvent ceux qui situaient leur discours en haut du continuum stylistique, du côté, soutenu et "explicite".

Ce phénomène peut cependant s'expliquer dans le cadre de la théorie du moniteur de Levelt, 1989. Suivant ce modèle il n'existe pas de lien automatique entre formalité situationnelle, attention à la forme et taux d'exactitude des morphèmes. Levelt ne dresse pas de liste de conditions devant être remplies pour permettre l'enclenchement du moniteur. Les orphèmes ne constituent qu'une des catégories de variables linguistiques pouvant bénéficier, pendant un bref moment, d'une attention particulière. Cette attention peut être détournée à l'intérieur du même énoncé vers d'autres aspects du discours. Le processus de surveillance dépend dans une large mesure du contexte:

"contextual factors determine which aspects of speech will be given more scrutiny by the speaker" (Levelt, 1989: 463).

Levelt conclut que le locuteur prêtera le plus d'attention aux problèmes qui risquent de perturber son discours.

Il apparaît ainsi de nos données que les locuteurs dans une situation formelle se concentrent davantage sur la convergence entre le message et l'intention communicative que sur l'exactitude de tel ou tel morphème. Il n'est donc pas correct d'attribuer le recul des taux d'exactitude à un degré d'attention moins soutenue au discours.

D'abord parce qu'il est impossible de mesurer le degré d'attention, ensuite parce que l'attention peut porter non seulement sur la "forme" mais aussi bien sur la sélection du message, sa conformité aux attentes situationnelles, tout comme sur les aspects lexicaux, syntaxiques ou morphologiques du discours.

En admettant qu'un locuteur ne peut pas surveiller tous les aspects de son discours simultanément, Levelt évite l'écueil sur lequel les théories de moniteur de Tarone, 1988 et de Krashen, 1981 ont échoué.

Un locuteur n'est pas confronté au dilemme d'avoir à surveiller ou la forme ou le contenu. Levelt ne pose pas de frontière particulière entre l'attention à la "forme" et au "contenu".

Nos constatations impliquent quelques conséquences pédagogiques. D'abord que les étudiants flamands paraissent éprouver plus de diffi-

cultés avec le lexique qu'avec la morphologie. Ensuite qu'au niveau morphologique ce sont surtout les classes grammaticales hautement variables qui, pour eux, posent des problèmes, ce qui n'est pas surprenant. Finalement on pourrait dire que l'erreur semble, malgré toutes les objections linguistiques, être un indice assez fiable pour juger de la capacité communicative d'un apprenant.

L'apprenant qui commet relativement plus de fautes dans un contexte informel sera sans doute aussi moins fluide dans son élocution. Avec un débit plus lent, et davantage de pauses remplies du type "euh", il donnera l'impression de produire un français rigide.

Jean-Marc Dewaele
Birkbeck College
University of London

NOTES

- * Une version antérieure de cette étude a été présentée à la première conférence de l'EUROSLA à Salzbourg en 1991 et a paru dans les Actes (Dewaele, 1993). L'article présent a été entièrement retravaillé et approfondi.
- 1 Commentaire technique concernant les données: les moyennes de chaque type d'erreur sont calculées non pas à partir du total des valeurs absolues mais plutôt à partir des valeurs relatives, ce qui s'imposait vu la longueur inégale des discours. En considérant les valeurs relatives, on attribue à chaque discours le même poids dans le cadre de son sous-ensemble.
 - 2 Degrés de liberté.
 - 3 Carré moyen.

REFERENCES

- Baetens Beardsmore, H. (1971): "A gender problem in a language contact situation, *Lingua* 27, pp. 141-151.
- Baetens Beardsmore, H. (1988): "L'emploi du français dans la minorité néerlandophone à Bruxelles", *Présence Francophone* 33, pp. 49-60.
- Blanche Benveniste, C. & Jeanjean, C. (1986): *Le Français parlé: transcription et édition*, Paris, Didier.
- De Bot, K. (1992): "A Bilingual Production Model: Levelt's 'Speaking' Model Adapted", *Applied Linguistics* 13, 1, pp. 1-24.
- De Both-Diez, A.-M. (1985): "L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel", *Langue française* 67, pp. 5-21.

- Dewaele, J.-M. (1993): "Variation in the morphosyntactic and lexical systems of French-based interlanguages", *Current Issues in European Second Language Acquisition Research*, B. Ketteman & W. Wieden (eds.), Tübingen: Narr, pp. 130-140.
- Dewaele, J.-M. (1994): "Evaluation du texte interprété: sur quoi se basent les interlocuteurs natifs?", *META, numéro spécial: Traduction et interprétation dans la Belgique multilingue*, D. Blampain (ed.), pp. 78-86.
- Dewaele, J.-M.: "La composition lexicale de styles oraux et écrite", *Language and Style*, (à paraître a).
- Dewaele, J.-M.: "Variation dans la composition lexicale de styles oraux", *I.R.A.L., International Review of Applied Linguistics*, (à paraître b).
- Dewaele, J.-M.: "How to measure formality of speech? A Model of Synchronic Variation". *Proceedings of the Second Conference of the European Second Language Association, 1992*, Jyväskylä, Finland, K. Sajavaara (ed.), (à paraître c).
- Ellis, R. (1986): *Understanding Second Language Acquisition*, Oxford, Oxford University Press.
- Eysenck, H.J. & Eysenck, S. B. G. (1984): *Manual of the Eysenck Personality Inventory*, London, Hodder and Stoughton.
- Frei, H. (1929): *La grammaire des fautes. Introduction à la linguistique fonctionnelle*, Paris, Geuthner.
- Gadet, F. (1989): *Le Français ordinaire*, Paris, Armand Colin.
- Kihlstedt, M. (1993): *L'emploi des formes et des fonctions verbales en français chez trois apprenants universitaires suédois*. Papier présenté au 90 Colloque international d'acquisition des langues, Saint-Etienne.
- Krashen, S. (1981): *Second language acquisition and second language learning*, Oxford, Pergamon Press.
- Larsen-Freeman, D. (1983): "Input, Interaction, and Acquisition in the SL Classroom", In: *Classroom Oriented Research in Second Language Acquisition*. H. W. Seliger & M. Long (eds.), Newbury House, Rowley, pp. 287-305.
- Laufer, B. (1986): "Possible changes in attitude towards vocabulary acquisition research", *I.R.A.L., International Review of Applied Linguistics* 24, 1, pp. 69-76.
- Levelt, W. J. M. (1989): *Speaking, From Intention to Articulation*, Cambridge, Mass. London, ACL-MIT Press.
- Muller, B. (1985): *Le français d'aujourd'hui*, Paris, Klincksieck.
- Tarone, E. (1988): *Variation in Interlanguage*, London, Edward Arnold.
- Tarone, E. (1992): *Variation in interlanguage: How does taas affect interlanguage?* Papier présenté lors du "13th Finnish Summerschool of Linguistics", Jyväskylä.
- Trevisse, A. & Porquier, R. (1985): "Acquisition d'une langue 2 en milieu naturel: quelles méthodologies de description?", *Language française* 68, pp. 18-31.
- Wilmet, M. (1988): "Le temps linguistique", *L'information grammaticale* 38, pp. 6-10.